



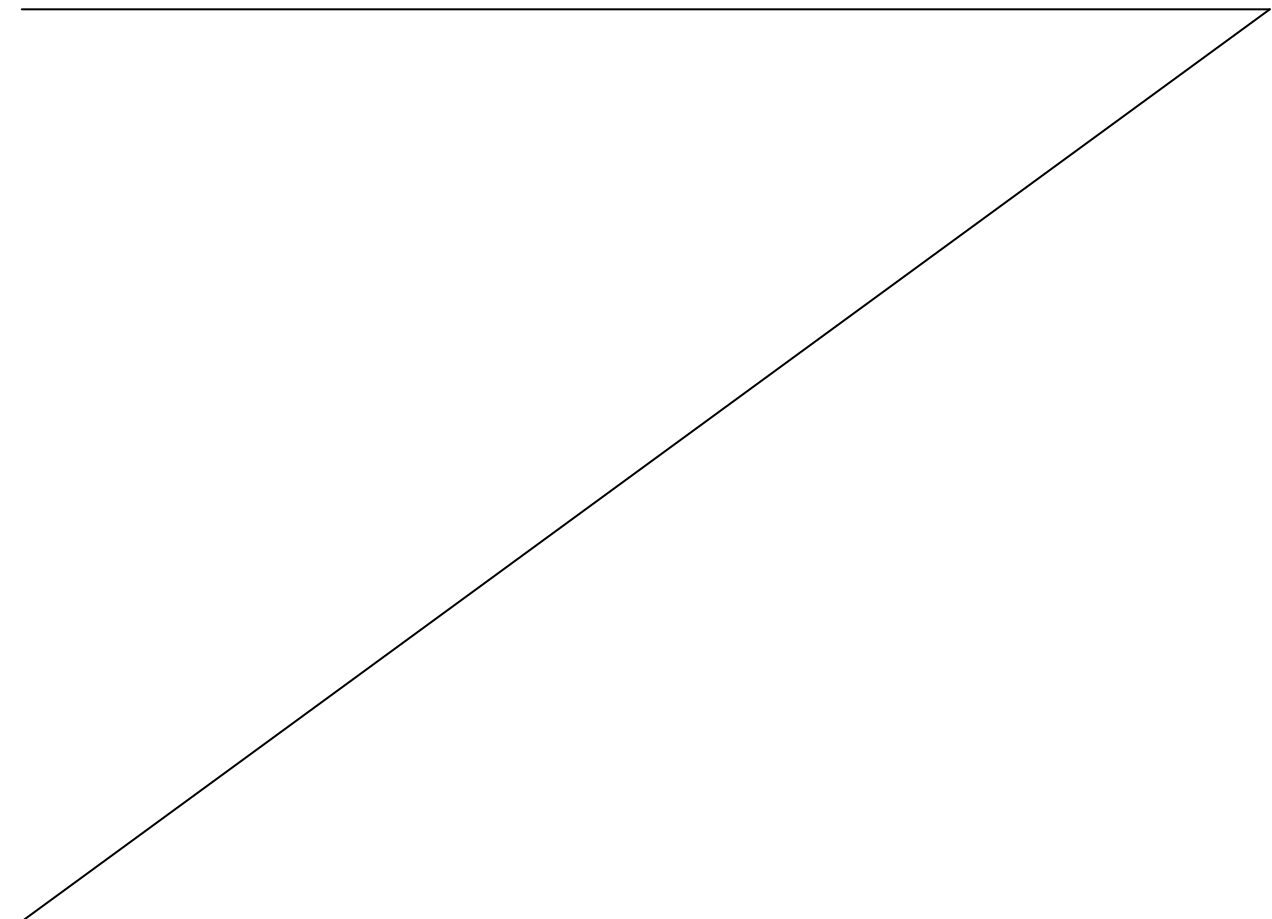
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ ASCOT CORNER  
**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :**

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal d'Ascot Corner tenue le 4 juillet 2016 à 19 h 30, le règlement suivant a été adopté, à savoir :

**Règlement n° 612**                      Relatif à la modification du Règlement de zonage numéro 436.

Ce règlement est déposé au bureau municipal et toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture du bureau municipal.



DONNÉ à .....Ascot Corner.....ce.....9<sup>e</sup> ... jour d'.....août.... de l'an deux mille seize.

\_\_\_\_\_  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné (e), Daniel St-Onge, directeur générale et secrétaire-trésorier de la municipalité d'Ascot Corner, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 9 août 2016, entre 10 et 16 heures.  
En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9<sup>e</sup> jour de août 2016.

\_\_\_\_\_  
Directeur général et secrétaire-trésorier